

Séance du 08 avril 2026

Date : 08/04/2026

Numéro : 17-2026

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Absents excusés : 3

Absents non excusés : 1

Retard : 0

Pouvoirs : 3

Pris part à la délibération : 18

DATE DE LA CONVOCATION

27/03/2026

DATE D’AFFICHAGE

23/04/2026

L’an deux mille vingt-six, le 08 avril à Vingt heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes HELENA Fernande, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, JOBARD Claudie, MECHEZ Françoise, PERIER Pascale, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, DUPLUS Nicolas, GUICHARD Alexandre, COLIN Rémy, LECUELLE Antonin, SIRANDRE Jean-François, STRUB Ilane.

Absents excusés : Mmes DUPLAN Aurélie, FOURRIER Pauline, DUJARIC Pauline

Absents non excusés : M. DE SOUSA José,

Pouvoirs : Mme CORDEROT Béatrice a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,

Mme DUJARIC Pauline a donné pouvoir à Mme DUPLAN

Aurélie.

Mme FOURRIER Pauline a donné pouvoir à Mme DILLY Marie-

Claire.

Retard : néant

Secrétaire de séance : Gérald NEVORET

Affaires générales- CNAS- Désignation des représentants

Mme Le Maire expose au conseil municipal que le Comité National d’Action Sociale poursuit une seule et unique ambition : apporter de meilleures conditions de vie aux agents et salariés du service public local ainsi qu’à leurs familles. (Association à but non lucratif)

En proposant une **offre unique et complète** de prestations, le Comité National d’Action Sociale donne aux responsables des structures territoriales la possibilité d’**améliorer les conditions matérielles et morales** de leurs personnels.

La commune adhère au CNAS.

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseils municipaux. Et conformément à l’organisation paritaire, il convient de désigner, pour les 6 années à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de collectivité.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-17_2026-DE



OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

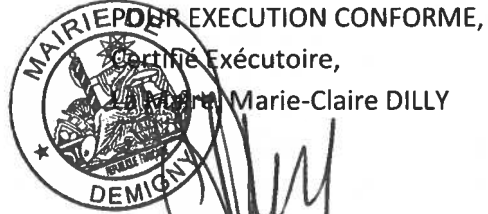
Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-17_2026-DE



- Délégué Collège Elus : **Karine HUARD BURTIN**
- Délégué Collège des agents : **Geneviève HARMEGNIES**



POUR EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutoire,

Marie-Claire DILLY